

Intitulé de l'UE	Questions sociales particulières 1
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier: assistant social FC

Responsable(s)	Heures	Période
Souad LABED Béatrice LOIR	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Aide à la jeunesse	25h	Souad LABED
Violences et maltraitances	25h	Béatrice LOIR

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Aide à la jeunesse : 5h de théorie, 20h de travaux
Violences et maltraitances : 18h de théorie, 6h de travaux, 1h de remédiation obligatoire

Langue d'enseignement
Aide à la jeunesse : Français
Violences et maltraitances : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter le langage professionnel du secteur ◦ Rédiger, synthétiser et argumenter • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies ◦ Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux ◦ Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire son identité professionnelle ◦ Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - Mettre en oeuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Développer la créativité
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Objectifs de développement durable



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.
- 1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des principes de politique générale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté.



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- . Mémoriser et restituer des informations dans des termes voisins de ceux appris.
- . Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris.
- . Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question.
- . Concevoir, intégrer et conjuguer des idées en une proposition, un plan, un produit nouveau.

Contenu de l'AA Aide à la jeunesse

Approche du paysage de l'aide à la jeunesse:

- décret de l'aide à la jeunesse, code Madrane;
- profil des institutions sociales;
- mise en perspective des problématiques sociales liées aux familles (assuétudes, décrochage scolaire, mise en danger de l'enfant...);
- recours à des ressources bibliographiques pour réfléchir aux enjeux qui entourent l'enfant ;
- réflexion en sous-groupe autour des thématiques sociales soulevées et des pistes de .remédiations possibles dans le cadre de l'intervention sociale.

Contenu de l'AA Violences et maltraitances

Définitions et comparaison de la violence et maltraitance.

Présentation des types de violence et formes d'abus/séviés.

Analyse de situations : principalement, la maltraitance des personnes âgées et la violence conjugale ; accessoirement, le terrorisme et la maltraitance des enfants.

Travail social et violence ; interventions de l'AS.

Méthodes d'enseignement

Aide à la jeunesse : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Violences et maltraitances : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche déductive

Supports

Aide à la jeunesse : Travaux des sous groupes, diaporama

Violences et maltraitances : copies des présentations, Points de repère pour prévenir la maltraitance, FWB, Edition 2023

Ressources bibliographiques de l'AA Aide à la jeunesse

Guy. A (1995) La compétences des familles. Temps, chaos, processus (Français) Broché;

Venel Cyprien (2003). Les évolutions sociologiques de la famille. In: Recherches et Prévisions, n°72, pp. 69-73.

DOI : <https://doi.org/10.3406/caf.2003.1992>;

Savourey-Alezra. M & Brisson. P (2008) Re-créeer les liens familiaux : Médiation familiale et soutien à la parentalité Broché ;

D'autres références seront données pendant la réalisation des travaux.

Ressources bibliographiques de l'AA Violences et maltraitances

Bibliographie sélective

Points de repère pour prévenir la maltraitance, FWB, 2023 (Edition annuelle)

Rapports OMS

Violences conjugales : comprendre et intervenir, La revue française de service social, 239, 2010-4

Sitographie

www.asblpraxis.be

www.ecouteviolencesconjugales.be

www.respectseniors.be

https://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/fr/

www.yapaka.be / mooc.yapaka.be

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Aide à la jeunesse : 50% Violences et maltraitances : 50%

Langue(s) d'évaluation	Aide à la jeunesse : Français Violences et maltraitances : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Aide à la jeunesse :	
<p>Travail de groupe autour de thématiques sociales vues dans le cadre du cours.</p> <p>Un travail est réalisé par sous-groupe (3-5 étudiants) : chaque étudiant sera évalué, hors session, en groupe (soit 50% de la note) à travers la qualité de l'écrit, l'organisation des idées, la structuration du rapport, la bibliographie, etc. et individuellement (soit 50% de la note) à travers la défense orale et la qualité de l'écrit du travail rédigé individuellement lors des derniers cours. 100 % de la note finale.</p> <p>La grille d'évaluation est fournie lors du premier cours.</p> <p>La participation à toutes les activités fera également l'objet d'une appréciation dans la note globale.</p> <p>En cas d'ajournement, les travaux seront réalisés individuellement (5 pages), selon les modalités formulées après les délibérations, lors de la consultation des copies. La thématique sera imposée à l'étudiant. Les travaux seront envoyés par mail au professeur, avec accusé de réception, au plus tard le premier jour de la 2ème session avant minuit.</p> <p>L'évaluation tiendra compte de la présence d'une introduction d'un développement et d'une conclusion. L'argumentation, les recherches bibliographiques et la pertinence des idées seront aussi des critères pris en compte. Enfin, la mise en forme du document (sommaire, bibliographie, sources, numérotation...) fera partie de l'appréciation finale.</p> <p>Pour l'heure, une épreuve intégrée n'est pas envisageable avec l'AA "Violences et maltraitances" mais une opportunité d'enseignements partagés est prévue entre l'AA " Aide à la jeunesse" et l'AA "Sociologie de la déviance" dans deux années.</p>	
Méthode d'évaluation de l'AA Violences et maltraitances :	
<p>Examen écrit (75%), avec questions ouvertes, pour l'évaluation de l'appropriation des connaissances, la compréhension, l'analyse et les applications.</p> <p>Travail écrit (25%) réalisé sur des situations, incluant les interventions de l'AS / l'analyse de nouveaux risques associés au confinement (Covid-19).</p> <p>Organisation : en binôme, sauf exception. Validation des thématiques/problématiques, envoi du dossier par email à beatrice.loir@heh.be avant l'échéance et présentation au(x) dernier(s) cours (voir consignes).</p>	

Année académique : **2023 - 2024**